

PARC ÉOLIEN des VENTS DU SEREIN

Lettre d'informations semestrielle – mars 2024



Édito

« Chère Madame, cher Monsieur,

Dans le dernier édit, nous vous informions de la décision du Conseil d'Etat de renvoyer le projet en Cour d'Appel Administrative (CAA) afin que celle-ci corrige l'erreur de droit qui lui incombait. Suite à l'audience au tribunal qui a eu lieu le 18 janvier dernier, l'article définissant les garanties financières dans l'autorisation du projet datant du 4 janvier 2019 sera modifié.

En parallèle, nous travaillons au futur financement du projet ainsi qu'à la préparation du chantier. Dans cette optique, les propriétaires et exploitants seront invités, dans les prochains mois, à signer les baux définitifs devant notaire. Le chantier, quant à lui, devrait pouvoir débuter d'ici la fin de l'année, avec une réunion d'informations, à l'attention des propriétaires et exploitants, qui sera organisée à cette occasion par notre responsable chantier suivie d'un passage sur site de l'huissier.

D'ici là, nous sommes heureux de participer et mécéner une nouvelle fois l'événement des « Savonnettes de Poilly » qui aura lieu le premier weekend de mai. Cela pourra être l'occasion de s'y croiser.

Comme à l'accoutumée, nous restons disponibles et à l'écoute pour échanger au sujet des énergies renouvelables et du projet, pour lequel nous souhaitons renouveler nos remerciements pour la patience et la confiance que vous lui accordez. »

Les chiffres clés du projet



2 communes
Poilly-sur-Serein et Sainte-Vertu



4,2MW
de puissance unitaire



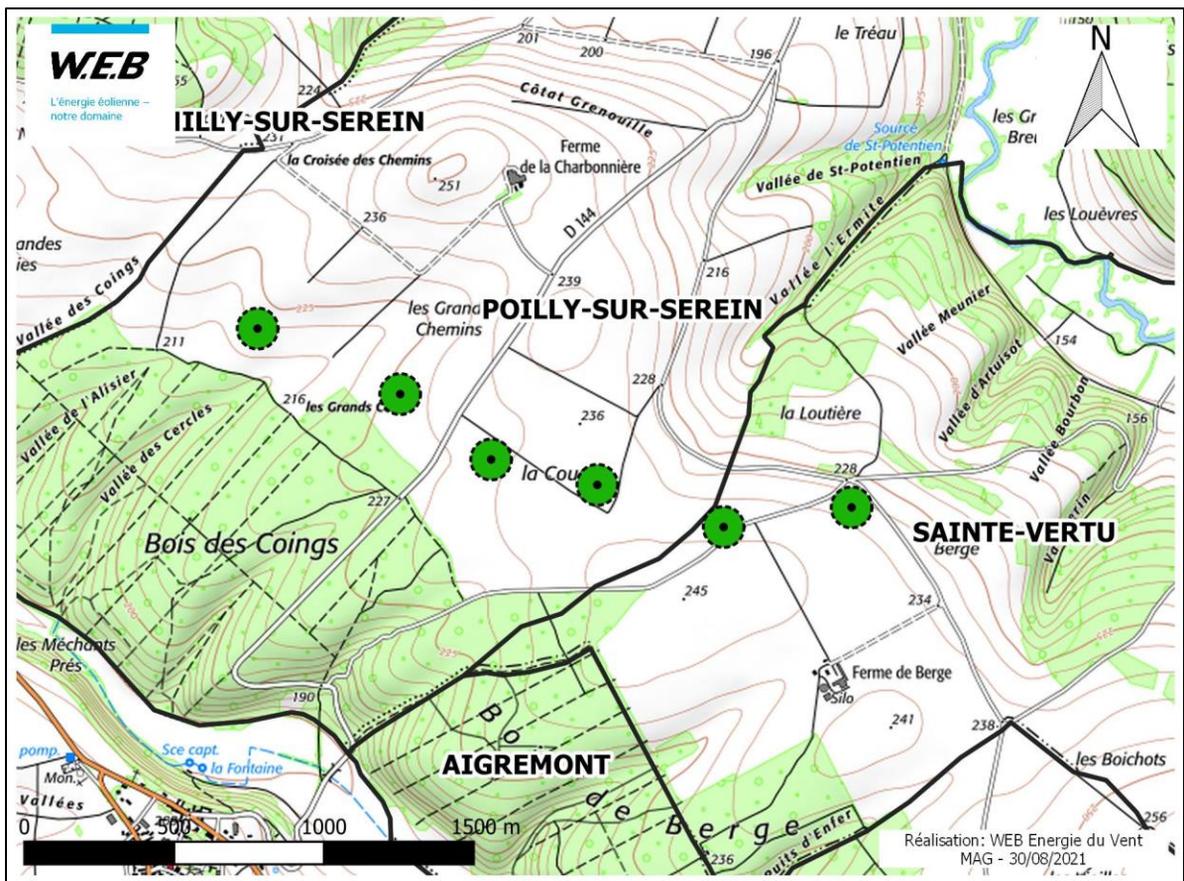
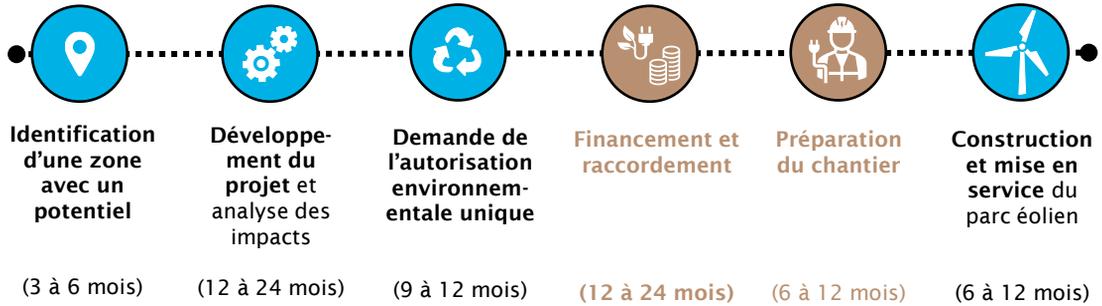
6 éoliennes
180 m de hauteur
max. en bout de pale



21 000 foyers
de consommation électrique
annuelle hors chauffage

Les étapes clés d'un projet éolien

Nous sommes ici !



Vous avez une question?



Marien NOËL
Responsable Régional Est
06 61 45 40 70
marien.noel@web.energy



Marie BRUCKERT
Cheffe de projet
06 08 05 81 20
marie.bruckert@web.energy



Julien POTHIER
Responsable construction
07 88 54 23 67
julien.pothier@web.energy

Pour en savoir plus sur l'énergie éolienne : www.info-eolien.fr